

# Où en est-on avec le tramway ?

CONTRAIREMENT A CE QUI A ETE DIT : RIEN N'EST ENCORE DECIDE.

Nous avons créé un comité consultatif du projet Tramway.

Le comité consultatif du projet tramway se compose de personnalités locales et d'un certain nombre d'élus dont le Maire, l'adjoint aux affaires générales, l'adjoint aux travaux et à l'urbanisme qui en est le Président, l'adjoint à la sécurité et à la circulation.

Ce comité s'est réuni par deux fois pour prendre connaissance des données techniques présentées par le SMT (syndicat mixte des transports) qui est à l'origine de ce programme.

Ces données sont :

- Le tram sera ferroviaire

TRAJET :

- Il réunirait les agglomérations de Béthune, Lens, Hénin-Beaumont
- Il arriverait par la N43
- Il passerait par le terril Ste Henriette où il pourra bénéficier d'un atelier d'entretien
- Il desservirait :
  - le centre ville de façon plus ou moins rapprochée
  - la Gare,
  - les lycées collège et école du secteur Darchicourt
  - la Zone commerciale du Lac et les Cinémas
- On pourrait envisager une liaison avec le tram de Douai au niveau de Ste Henriette.

TRAVAUX :

- Réfection de la totalité des voiries sur le passage du Tram (travaux pris en charge par le SMT).
- Remise en question du plan de circulation.

PLANNING :

- Sept. 2010 : choix du tracé
- Fin 2011 début 2012 : début des travaux
- 2014 : mise en service

Ces données sont tout à fait discutables, et c'est l'enjeu des réunions de ce comité.

PROCHAINES REUNIONS :

Les prochaines sessions du comité accueilleront les partis politiques engagés dans la dernière campagne électorale ; les suivantes accueilleront les commerçants aussi que les associations souhaitant participer aux débats. Les représentants des quartiers seront ensuite écoutés et entendus.

A l'issue de cette concertation se voulant la plus démocratique possible, le comité rendra ses conclusions et annoncera le choix définitif au conseil Municipal.

## CE QU'IL FAUT SAVOIR :

Nous aurons à cœur de veiller à ce qu'aucune habitation ne soit détruite.  
Selon le SMT, Le bruit d'un tram passant dans la rue n'est pas supérieur à celui d'une voiture.  
Les sites construits, hors centre ville, ne seront pas dans la zone de passage du tram (coulée verte : zone du clos du lac par exemple

(LES PLANS QUI VONT SUIVRE SERONT PRESENTES EN AGRANDISSEMENT  
DANS LE HALL DE LA MAIRIE DANS QUELQUES TEMPS)

## TRAJETS possibles :

Ceux proposés par le SMT :



Voici les trajets proposés par le SMT. Le rouge est le tracé de base. En jaune figure les différentes variantes possibles.

Le tracé rouge est le suivant : RN43, section 11, Ilot Pasteur, Rue Pasteur, place Jean Jaurès, place Carnot, rue Elie Gruyelle, rue Victor Hugo, Gare SNCF, Pont sous terrain, Terril Ste Henriette,, Bd Jacques Piette, Rd point du Bateau, Coulée verte, Cinémas, terminus Auchan face aux Ets Boulanger.

## LES NOTRES :

Trajet1 rouge avec variantes jaunes (page suivante)





Trajet 2 : rouge avec variantes jaune, bleue et blanche



**UN EXEMPLE DE CHOIX POSSIBLE :**

Sur ce dernier tracé : à partir de l'entrée dans Hénil par la N43 : prendre dans l'ordre : Rouge, blanc, rouge, blanc.

Avantages : réfection de la section 11, bouclage du « périf »

Desserte de la poste, de la mairie et du centre ville, de la gare, des collèges et lycées, de l'espace Mitterrand, du Lac, du centre de dialyse, de la zone Cultura décatlon Castorama, des cinémas de la zone commerciale Auchan et autres, puis, direction Ste Henriette pour le dépôt.

Rien n'est joué.

L'Adjoint aux Travaux, à l'Urbanisme, à l'Environnement, au Développement durable, aux Affaires agricoles.

René DELESALLE